



Clôture de l'appel à projets samedi 1er octobre 2016 à 14h.

# Appel à projets : services numériques innovants 2016

Dans un contexte de transition numérique de la société, le Ministère de la culture et de la communication souhaite accompagner le développement de services numériques innovants favorisant la création et l'accès du patrimoine au plus grand nombre, facilitant la diffusion des contenus culturels et répondant aux objectifs de transmission des savoirs et de démocratisation culturelle. À ce titre, il lance un appel à projets permettant aux acteurs culturels de participer, dans une logique de partenariat et de co-construction de services, à des expérimentations valorisant des contenus culturels et favorisant l'émergence d'usages numériques innovants.

## Disciplines concernées :

- Les musées, les archives, les bibliothèques, les centres ou espaces artistiques et culturels, les théâtres, les opéras, les salles de concert, les autres organisations de spectacles vivants, les institutions chargées du patrimoine cinématographique et les autres infrastructures, organisations et institutions artistiques et culturelles similaires ;
- Le patrimoine matériel, ce qui inclut toutes les formes de patrimoine culturel mobilier ou immobilier ainsi que les sites archéologiques, les monuments, les sites et bâtiments historiques ;
- Le patrimoine immatériel sous toutes ses formes, y compris les coutumes et l'artisanat folkloriques ;
- Les événements et performances artistiques ou culturels, les festivals, les expositions et les autres activités culturelles similaires ;
- Les activités d'éducation culturelle et artistique ainsi que la promotion de la compréhension de l'importance de la protection et de la promotion de la diversité des expressions culturelles au moyen de programmes éducatifs et de programmes plus larges de sensibilisation du public, y compris grâce à l'utilisation de nouvelles technologies ;
- L'écriture, l'édition, la production, la distribution, la numérisation et la publication d'œuvres audiovisuelles, cinématographiques, musicales et littéraires, y compris de traductions.

## Candidatures :

Les porteurs des projets sont invités à remettre un dossier de candidature complet qui devra notamment comporter les éléments suivants :

- Une fiche de demande d'aide signée (version originale à envoyer par voie postale à l'adresse indiquée) ;
- Une fiche récapitulative du projet ;
- Un dossier technique décrivant en détail le projet (description des candidats, apports attendus du projet, organisation et gestion des travaux, livrables, etc.) et permettant de l'évaluer au regard des

- critères d'évaluation et d'éligibilité présentés ;
- Un projet d'annexes financières détaillant les coûts prévisionnels.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés avant le 1er octobre 2016 à 14h00, sous forme électronique, à l'adresse suivante : [aap.din@culture.gouv.fr](mailto:aap.din@culture.gouv.fr) Les dossiers devront obligatoirement se conformer au modèle annexé à l'appel :

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Aides-demarches/Appels-a-projets/Appel-a-projets-services-numeriques-innovants-2016>

**Téléchargement du règlement et du formulaire de l'appel à projets à l'adresse suivante :**

**<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Aides-demarches/Appels-a-projets/Appel-a-projets-services-numeriques-innovants-2016>.**

---

Dernière édition : 25 juin 2024 à 16:47

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/appel-a-projets-services-numeriques-innovants-2016>